



DECLARATION DE CESSION D'UN VEHICULE D'OCCASION

En vue d'un transfert de certificat d'immatriculation

**EXEMPLAIRE
DU
VENDEUR**

A remplir en lettres
capitales sans rature
ni surcharge
Version 08/2021

I- IDENTIFICATION DU VENDEUR 1,

Je soussigné(e),

M Mme Autre :

Nom, nom d'usage le cas échéant et prénom(s)

ou raison sociale : Ridet :

Né(e) le :

Téléphone fixe / portable :

Fait à, le

Signature du vendeur 1:
(Pour les sociétés : Nom, qualité du signataire et cachet)

IDENTIFICATION DU VENDEUR 2,

Je soussigné(e),

M Mme Autre :

Nom, nom d'usage le cas échéant et prénom(s)

Né(e) le :

Téléphone fixe / portable :

Fait à, le

Signature du vendeur 2:

Certifie avoir cédé le / /, le véhicule désigné ci-dessous

N° d'immatriculation : Marque :

Je certifie en outre que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation.

à

II – IDENTIFICATION DE L'ACQUEREUR 1,

M Mme Autre :

Nom, nom d'usage le cas échéant et prénom(s)

ou raison sociale : Ridet :

Né(e) le :

Adresse du domicile :

Adresse postale :

Téléphone fixe / portable :

Fait à, le

Signature de l'acquéreur 1:
(Pour les sociétés : Nom, qualité du signataire et cachet)

IDENTIFICATION DE L'ACQUEREUR 2,

M Mme Autre :

Nom, nom d'usage le cas échéant et prénom(s)

Né(e) le :

Adresse du domicile :

Adresse postale :

Téléphone fixe / portable :

Fait à, le

Signature de l'acquéreur 2:

Formalités à établir dès la vente :

Le(s) vendeur(s) doi(ven)t adresser la déclaration de cession du véhicule d'occasion à la DITTT. Il(s) doi(ven)t remettre à l'acheteur, le certificat d'immatriculation (l'original ou sa copie) du véhicule barré portant la mention lisible : "vendu le (date de la vente) et la déclaration de cession du véhicule d'occasion dûment remplie et signée par les différentes parties. En cas de perte du certificat, le vendeur doit faire une déclaration de perte sur l'honneur.

Le certificat de passage au contrôle technique datant de moins de 6 mois pour les véhicules immatriculés dans la série NC (sauf motocyclettes et remorques), mis en circulation depuis plus de 5 ans et d'un poids total en charge n'excédant pas 3.5 T, remis par un centre de contrôle agréé est obligatoire.



DECLARATION DE CESSION D'UN VEHICULE D'OCCASION

En vue d'un transfert de certificat d'immatriculation

I- IDENTIFICATION DU VENDEUR 1,

Je soussigné(e),

M Mme Autre :

Nom, nom d'usage le cas échéant et prénom(s)

ou raison sociale : Ridet :

Né(e) le :

Téléphone fixe / portable :

Fait à, le

Signature du vendeur 1:

(Pour les sociétés : Nom, qualité du signataire et cachet)

IDENTIFICATION DU VENDEUR 2,

Je soussigné(e),

M Mme Autre :

Nom, nom d'usage le cas échéant et prénom(s)

Né(e) le :

Téléphone fixe / portable :

Fait à, le

Signature du vendeur 2:

Certifie avoir cédé le, le véhicule désigné ci-dessous

N° d'immatriculation : Marque :

Je certifie en outre que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation.

à

II – IDENTIFICATION DE L'ACQUIREUR 1,

M Mme Autre :

Nom, nom d'usage le cas échéant et prénom(s)

ou raison sociale : Ridet :

Né(e) le :

Adresse du domicile :

Adresse postale :

Téléphone fixe / portable :

Fait à, le

Signature de l'acquéreur 1:

(Pour les sociétés : Nom, qualité du signataire et cachet)

IDENTIFICATION DU L'ACQUIREUR 2,

M Mme Autre :

Nom, nom d'usage le cas échéant et prénom(s)

Né(e) le :

Adresse du domicile :

Adresse postale :

Téléphone fixe / portable :

Fait à, le

Signature de l'acquéreur 2:

Formalités à établir dès la vente :

Le(s) vendeur(s) doi(ven)t adresser la déclaration de cession du véhicule d'occasion à la DITTT. Il(s) doi(ven)t remettre à l'acheteur, le certificat d'immatriculation (l'original ou sa copie) du véhicule barré portant la mention lisible : 'vendu le (date de la vente) et la déclaration de cession du véhicule d'occasion dûment remplie et signée par les différentes parties. En cas de perte du certificat, le vendeur doit faire une déclaration de perte sur l'honneur.

Le certificat de passage au contrôle technique datant de moins de 6 mois pour les véhicules immatriculés dans la série NC (sauf motocyclettes et remorques), mis en circulation depuis plus de 5 ans et d'un poids total en charge n'excédant pas 3.5 T, remis par un centre de contrôle agréé est obligatoire.

Liste des CENTRES AGREES DE CONTROLE TECHNIQUE

Commune	Centre	Adresse	N° de téléphone
Nouméa	Autopoint Ducos	34 rue Fernand Forest DUCOS	28 81 81
	Freinage 2000	122 rue Unger Montagne Coupée	23 88 17
	Garage HERVOUET	6 rue Descartes Ducos	28 39 38
	Contrôle technique Vallée des Colons	1 rue de l'Yser Vallée des Colons	28 83 73
	Car Contrôle	10 rue Arogo ZI Ducos	25 17 06
Koné	Autopoint Koné	394 rue Kataviti	42 84 84
Koumac	Centre de contrôle technique de Decoux Marc	Lot 1 Pie Lotissement Artisanal	47 62 79
Lifou	Autopoint Lifou	Wé Lifou	45 15 10

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.
Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.